

Évaluation externe des impacts de Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture

L'EVALUATION, EN QUELQUES CHIFFRES

80 acteurs culturels, politiques, économiques ou scientifiques du territoire interrogés de façon individuelle	Collecte des données et opinions de 135 porteurs de projets cofinancés ou labellisés	Recueil des perceptions de 800 entreprises	Recueil de l'opinion de plus de 500 résidents	Analyse qualitative de 400 retombées média	Plus de 150 rapports, études, recherches analysés
---	--	--	---	--	---

LES RESULTATS DE L'EVALUATION, EN QUELQUES CHIFFRES

Pratiques culturelles

2500 candidatures à l'appel à projets	Environ 600 projets cofinancés et 350 labellisés	80% des projets sont "euroméditerranéens"	40% des projets ont eu lieu dans l'espace public
85% des projets ont visé des publics "non habitués"	40% des acteurs culturels retenus ont recruté, la moitié espère pérenniser ces emplois	72% ont acquis au moins une compétence nouvelle avec la CEC	73% ont construit de nouveaux partenariats
11 millions de visites (fréquentation des événements, expositions et autres manifestations)	1,9 million de visiteurs (touristes et excursionnistes) supplémentaires	74% des habitants ont participé à au moins un événement	50% des résidents se sont rendus au MuCEM
80% des résidents ont apprécié la programmation	2/3 des projets ont été conçus pour être pérennisés	57% des opérateurs vont continuer à favoriser l'accès des publics moins habitués	35% des opérateurs vont maintenir les partenariats avec des acteurs autres que culturels

Attractivité et image du territoire

Budget 2009-2013 de la CEC : 102 millions €	207 entreprises partenaires (16,5 millions €)	665 millions € d'investissements culturels	30% des entreprises ont communiqué sur la CEC
950000 touristes et 950000 excursionnistes supplémentaires	+ 9% de nuitées hôtelières + 31% de croisiéristes	70% des touristes étrangers venaient pour le 1 ^{er} fois sur le territoire	Marseille passée 2 ^e ville française de congrès
Près de 500 millions € d'impact économique (estimation)	Près de 2 800 emplois créés ou conservés en 2013 (estimation)	Un territoire plus attractif pour les artistes et créatifs pour 2/3 des opérateurs culturels et entreprises interrogés	Un cadre de vie amélioré pour 40% des habitants, entreprises et opérateurs culturels interrogés
Plus de 10 000 retombées média (dont 13% à l'international)	Près de 2/3 des Français ont entendu parler de MP2013	9/10 touristes souhaitent revenir et recommanderaient la destination	2/3 des résidents et 2/5 des entreprises ont une meilleure image de leur territoire suite à la CEC

Évaluation externe des impacts de Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture

La Capitale européenne de la culture (CEC) Marseille-Provence s'est déroulée de janvier à décembre 2013 sur un territoire couvrant l'essentiel du département des Bouches-du-Rhône. L'association Marseille-Provence 2013 (MP2013) et les collectivités qui la composaient ont souhaité en évaluer les impacts en termes de changement dans les pratiques des acteurs culturels et d'attractivité du territoire. L'évaluation réalisée par Euréval-Quadrant Conseil s'est appuyée sur de nombreuses sources d'information, de façon à répondre aux questions posées : des entretiens et des ateliers ont permis de recueillir les points de vue de près de 80 acteurs (culturels, politiques, économiques, scientifiques) du territoire ; 4 enquêtes (auprès des porteurs de projet cofinancés ou labellisés, des dirigeants de PME et des habitants) ont recueilli environ 1 400 réponses ; et l'analyse a pu s'appuyer sur un corpus de 150 rapports, études et articles de fond sur l'année. Les retombées presse ont également été analysées par notre partenaire Occurrence. Toutes ces sources ont été croisées pour répondre aux questions d'évaluation ci-dessous.

DANS QUELLE MESURE LA CEC A-T-ELLE INDUIT UN CHANGEMENT DANS LA PRATIQUE DES ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE ?

En ce qui concerne les pratiques des acteurs culturels du territoire, les objectifs de la CEC étaient notamment de « soutenir la création et la diffusion d'œuvres ambitieuses en travaillant avec des artistes issus des pays de la Méditerranée et d'Europe », de « valoriser le potentiel culturel et artistique du territoire de la capitale [...] », d'« innover en matière d'intégration de la culture dans l'espace public et de relations entre culture et société » et « d'impliquer les citoyens du territoire [...], à travers une approche participative et par un accès favorisé aux événements ». L'idée était en particulier de se servir des modalités et des critères de sélection pour encourager des bonnes pratiques de conception de projets culturels (montage financier et technique, le développement des partenariats), de prise en compte de tous les publics et de présence dans l'espace public, notamment.

Au total, environ 600 projets ont été soutenus financièrement, et 350 projets labellisés (c'est-à-dire inclus dans le programme sans être financés). Les projets sont pour la plupart modestes (80 % ont un cofinancement inférieur à 150 000 euros) et portés par des

acteurs locaux de tout le territoire¹. La CEC a aussi privilégié les acteurs existants, généralement déjà financés sur fonds publics, pour leur capacité à mener à bien les projets financés.

Les projets financés s'inscrivaient-ils bien dans les orientations de MP2013 ?

De fait, oui : 80 % des projets se plaçaient ainsi dans le thème euroméditerranéen de l'année et beaucoup ont visé à améliorer la dimension européenne ; 85 % des projets ont cherché à mieux prendre en compte des publics pas habituellement présents dans les lieux culturels du territoire (via notamment l'accompagnement de partenaires sociaux et l'accessibilité physique et financière). En particulier, 40 % des projets se positionnaient dans l'espace public.

¹ Initialement, la programmation aurait dû être bien plus ramassée, mais l'appel à projets et les 2 500 candidatures qu'il a suscitées a changé la donne : malgré les frustrations et les suspicions générées, il a poussé les parties prenantes à élargir significativement la programmation de l'année à des projets plus modestes, et à utiliser la labellisation pour intégrer les projets de qualité qui ne pouvaient être financés.

Les projets ont-ils rencontré leur public ? Les projets menés dans le cadre de l'année ont généralement bénéficié du coup de projecteur de la CEC sur les acteurs culturels locaux. Leurs porteurs sont en majorité satisfaits de la fréquentation obtenue par leurs projets, tandis que les publics, touristes et résidents, ont apprécié ce à quoi ils ont participé.

Pour autant, ce public était-il plus diversifié socialement que d'habitude ?

Nous ne disposons pas de données statistiques à ce sujet, mais plus de la moitié des acteurs culturels interrogés pensent que oui. Les événements en plein air encouragés par la CEC ont attiré bien au-delà du public habituel des lieux culturels, dans les villes moyennes du territoire (à Istres, à Martigues, etc.), mais aussi à Marseille, les habitants des quartiers est. En revanche, les quartiers du nord de la ville ont comparativement été moins présents, et plutôt touchés par des actions les visant spécifiquement. L'implication des collectivités dans des actions de médiation sociale et d'implication des scolaires a été un facteur majeur d'élargissement des publics : ainsi, au moins 1 élève du département sur 2, probablement plus, a assisté ou participé à au moins un événement dans le cadre scolaire, soit près de 250 000 élèves.

Que restera-t-il de la CEC sur les pratiques des acteurs culturels ?

Interrogés par enquête, près de 3 porteurs de projet sur 4 indiquent avoir acquis ou renforcé leurs compétences dans les actions qu'ils ont menées avec l'appui financier de MP2013, notamment dans la gestion de

partenariats institutionnels, la gestion de projet, la conception de projets culturels et la communication, compétences largement réutilisées depuis. 3 porteurs sur 4 ont également développé de nouveaux partenariats, ou renforcé des collaborations anciennes, avec d'autres acteurs culturels, mais également avec des collectivités (souvent partenaires financiers) et des acteurs sociaux (impliqués dans la conception et la mise en œuvre).

Ces retombées sont-elles durables ?

Les projets ont souvent été conçus pour être pérennisés, et début 2014, 1/3 des porteurs avaient déjà trouvé un cadre pour le faire. De plus, les porteurs souhaitent continuer à intégrer certains marqueurs de MP2013 dans leurs projets, en particulier l'accès aux publics et la collaboration avec des partenaires autres que les opérateurs culturels. Il existe de nombreux exemples de coopérations qui se poursuivent entre collectivités, et entre collectivités et acteurs culturels notamment.

Un certain nombre d'opérateurs ont vu dans la CEC une opportunité pour gagner en taille et en visibilité, et construire une stratégie à moyen ou long terme. Marseille, Arles, Aubagne et d'autres collectivités ont elles aussi revu leur stratégie à cette occasion. Reste à voir dans quelle mesure ces stratégies seront mises à l'épreuve des faits, et si le financement de l'action culturelle sur le territoire restera suffisant pour permettre aux opérateurs de continuer à se développer.

DANS QUELLE MESURE LA CEC MP2013 A-T-ELLE INFLUENCÉ L'ATTRACTIVITÉ ET L'IMAGE DU TERRITOIRE ?



Ici, les objectifs de la CEC étaient notamment de « valoriser le potentiel culturel et artistique du territoire de la capitale et contribuer à [en] accroître à long terme le rayonnement international », « augmenter significativement la fréquentation touristique [...] et contribuer à pérenniser cette augmentation » et « donner du territoire de la capitale une image internationale, créative et accueillante ».

Qu'en est-il de la fréquentation ? Avec 11 millions de visites (fréquentation des événements, expositions et autres manifestations), 1,9 million de visiteurs (touristes et excursionnistes) supplémentaires accueillis sur le territoire, et 3 Bucchodaniens sur 4 s'étant rendus à au moins un événement de l'année, MP2013 est un succès de fréquentation comparable aux précédentes CEC. Cette fréquentation est très ramassée, une douzaine d'événements réunissant 50 % des visites, le MuCEM à lui tout seul en représentant 20 %. L'offre culturelle a été un facteur majeur de cette fréquentation supplémentaire, avec le relais efficace des médias, en particulier de la presse locale et internationale. Les habitants ont plus que joué leur rôle : 40 % d'entre eux ont accueilli des proches à l'occasion de la CEC.

Quelles ont été les retombées économiques pour le territoire ? Selon l'étude *Impact économique Marseille Provence 2013 Capitale européenne de la Culture* réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie

Marseille-Provence, en partenariat avec Bouches-du-Rhône Tourisme et l'association MP 2013, 665 M€ ont été investis dans plus de 60 chantiers emblématiques de MP 2013, auxquels s'ajoutent 130 M€ pour des projets d'aménagement à fort potentiel touristique et 270 M€ investis par l'hôtellerie. Les retombées économiques sont quant à elles évaluées par l'étude à près de 500 millions d'euros. Il s'agit de retombées économiques dont n'aurait pas profité le territoire si Marseille Provence n'avait pas été Capitale européenne de la Culture en 2013. Les retombées sociales sont estimées à près de 2 800 emplois créés ou conservés en 2013.

À plus long terme, cependant, les facteurs potentiels d'attractivité tiennent au cadre de vie sur le territoire, pour les habitants et les entreprises, et à l'image du territoire.

Le cadre de vie s'est-il amélioré pour les habitants et les entreprises ? L'espace public a changé sur le territoire : de nouveaux équipements culturels nouveaux sont apparus ou ont été rénovés à Marseille et dans d'autres

villes du territoire. Le patrimoine naturel a été mis en valeur (Parc naturel régional des Calanques, GR2013). À Marseille, les quartiers touristiques du centre-ville ont le plus bénéficié des changements, avec de nouveaux espaces publics (Vieux-Port, façade maritime), une meilleure desserte (horaires élargis du métro, navettes maritimes) et une offre hôtelière renforcée. Si la CEC n'a bien entendu pas cofinancé ces nouveaux équipements et aménagements (ce sont l'État, les collectivités et Euroméditerranée qui étaient principalement à la manœuvre ici), elle a joué un rôle de catalyseur et d'accélérateur, en imposant une échéance à tenir.

Au final, plus du tiers des habitants, des entreprises et des opérateurs culturels interrogés par enquête considèrent que la CEC a contribué à améliorer durablement leur cadre de vie ou d'activité.

L'image du territoire s'est-elle améliorée ? L'image du territoire a changé, pour ses habitants (3 sur 4 se déclarent « plus fiers qu'avant » d'appartenir à ce territoire) comme pour ses visiteurs : selon les études menées, 9 touristes sur 10 souhaitent revenir, et 9 sur 10 recommanderaient la destination à des proches. Au niveau national, 2/3 des personnes ont entendu parler de MP2013 CEC (probablement grâce aux presque

11 000 retombées média de l'année) et 2/3 pensent que la CEC a amélioré la dimension culturelle de la destination. De fait, le principal motif de venue des visiteurs à Marseille n'est plus le patrimoine naturel local, mais le patrimoine culturel. D'autres villes ont vu leur image confortée, et notamment les villes très industrielles comme Gardanne ou Martigues, mais aussi d'autres communes comme Istres, Salon, Marignane, Aubagne ou Vitrolles.

Les talents créatifs et artistiques ont-ils été durablement attirés sur le territoire ? De très nombreux projets ont fait appel à des artistes et techniciens venant du reste de la France, du pourtour méditerranéen et du reste du monde pour contribuer à la préparation et à la mise en œuvre de la CEC. Il est difficile d'estimer le nombre de ces talents créatifs et artistiques arrivés à l'occasion de la Capitale et qui seraient restés sur le territoire, d'autant qu'un certain nombre d'entre eux sont par nature très mobiles. Certains recrutements néanmoins ont été durables, et les nouveaux équipements mis en place vont contribuer à leur accueil. 2/3 des opérateurs culturels et 2/3 des dirigeants de PME interrogés par enquête considèrent en tout cas que le territoire sera dorénavant probablement plus attractif pour les artistes et les créatifs.

En conclusion, s'il est trop tôt pour estimer les changements durables dans l'attractivité du territoire, il est possible néanmoins de considérer que la CEC a clairement contribué à renforcer :

- *l'attractivité touristique*, en mettant le territoire et particulièrement Marseille sous les projecteurs. L'offre touristique « culturelle » a été durablement améliorée, mais la mutualisation des projets et de la communication en la matière restent des chantiers à travailler à l'avenir ;
- *l'attractivité pour les personnes*, les talents. Les structures d'accueil d'artistes ont été renforcées, une « normalisation » de l'image du territoire a été opérée, le cadre de vie et l'offre culturelle ont été développés. Cela devrait permettre aux entreprises d'attirer plus facilement les talents dont elles ont besoin. Des marges de progrès demeurent néanmoins, par exemple pour faciliter les déplacements au sein du territoire ;
- *l'attractivité « monde » du territoire*, le situant sur la carte y compris pour des Américains et des Asiatiques et lui donnant une image plus créative, plus dynamique. Elle a donné un visage, a confirmé la pertinence de 20 ans de projet de réaménagement à Marseille et une image de territoire élargi susceptibles à terme de faire sens pour des décideurs internationaux, à la recherche de sites d'implantation (pour sa localisation en Méditerranée, son port, ses infrastructures, son énergie). Pour autant, sans stratégie et politique active de marketing territorial commun, cette mise en visibilité peut s'avérer éphémère.